



## Deuxième volet de notre enquête «La France dans l'Europe que nous voulons»

Nous vivons dans une société de rentiers et nous voulons une société d'entrepreneurs. Pour que la France soit plus dynamique et plus juste pour ceux qui travaillent et investissent dans l'avenir, nous estimons qu'il est nécessaire de :

- Prendre en compte l'investissement dans le capital humain
- De mieux réguler les solidarités intergénérationnelles
- D'aménager la transmission du patrimoine
- De valoriser le travail et de favoriser un système de rémunération équitable.

Parmi les questions qui se posent :

**I-Investissement dans le capital humain :**  
**La France est un des rares pays européens à avoir maintenu une politique familiale, encore qu'elle se soit beaucoup effilochée depuis 30 ans.**

### Faut-il revoir

Le système des aides à la famille ?  Oui  Non

### Faut-il favoriser

- Les instruments collectifs ?  
ou  
 Des aides financières accordées directement aux familles ?

### Faut-il privilégier

- L'aide au revenu (système actuel) ?  
ou  
 L'aide en capital (dotation de première installation versée aux jeunes lorsqu'ils s'établissent) ?

### S'agissant de l'aide au revenu,

- Faut-il privilégier les aides ciblées (allocation de logement, allocation de garde d'enfant, etc.),  
ou  
 Tendre vers une allocation globale de type «salaire maternel» ?

### Faut-il soumettre l'octroi des aides

- A des conditions de ressources et les moduler selon les revenus de la famille ?  
ou  
 Les verser de façon égale en fonction des seuls critères familiaux, quitte à les inclure dans les revenus imposables ?

### La fiscalité doit-elle tenir compte

- de mécanismes spécifiques (quotient familial)  
ou  
 Doit-elle en être indépendante ?

### Les organismes et lieux de concertation (UDAF et UNAF, Conférence pour la Famille, etc.) sont-ils

- Représentatifs ?  
 Efficaces ?

### II-Mieux réguler les solidarités intergénérationnelles :

**Le système des retraites vient de faire l'objet d'une série de réformes majeures. La dernière en date (Loi Fillon), tout en inversant les évolutions antérieures, en a maintenu les principes. Cette réforme, reste contestée par l'opposition actuelle et par les libéraux qui prônent l'extension des mécanismes de capitalisation.**

### Faut-il modifier à nouveau le système des retraites ?

Oui  Non

### Dans un système de répartition, le financement des retraites peut-il reposer uniquement sur les revenus du travail ?

Oui  Non

### Lorsque les entreprises sont soumises à une concurrence mondiale, les retraites peuvent-elles être déconnectées au moins partiellement des revenus du travail ?

Oui  Non

### Les droits acquis dans le cadre de la répartition peuvent-ils rester proportionnels aux revenus d'activité, au moins dans une certaine mesure, ou doivent-ils obéir à une autre logique (type revenu minimum) ?

Oui  Non

### Comment mieux articuler le départ à la retraite avec la lutte contre le chômage d'une part et l'inversion démographique d'autre part ?

Faut-il favoriser :

- L'emploi des seniors ? Oui  Non   
 Aménager leur temps de travail ? Oui  Non   
 Permettre le cumul d'une pension et d'un revenu d'activité ? Oui  Non   
 Faut-il maintenir des écarts entre salariés soumis au droit commun (recul de l'âge de départ, allongement de la durée de cotisation) et salariés bénéficiant de régimes spéciaux (dans les entreprises publiques) ?  
Oui  Non



**III- Aménager la transmission d'entreprises :**  
**La succession de plusieurs centaines de milliers d'entrepreneurs semble aujourd'hui mal assurée. Le marché de la transmission d'entreprise est florissant ; mais il ne s'intéresse qu'à une frange étroite de sociétés et aboutit souvent au démantèlement des entreprises.**

Faut-il revoir les modalités de transmission d'entreprises ? Oui  Non

Faut-il ou non maintenir une taxation des plus-values professionnelles ? Oui  Non

Faut-il maintenir en-dehors du champ de l'ISF le patrimoine professionnel ? Oui  Non

**IV-Valoriser le travail et favoriser un mode de rémunération équitable :**  
**De nouveaux modes de rémunération sont en train de se répandre à grande vitesse, y compris parmi les salariés.**  
**A côté de justifications évidentes apparaissent des motivations moins avouables, ainsi que des effets pervers englobés dans le concept global de «stress au travail».**

Quels sont critères d'une rémunération équitable du travail ?

- Rendement ?
- Individuel ?
- Collectif ?
- Etudes ?
- Statut social – marié, célibataire, nombre d'enfants à charge ?

Faut-il revoir les minima sociaux ? Oui  Non

Faut-il favoriser

L'accès de tous les salariés à l'actionnariat de leur entreprise ?

ou

A certaines catégories d'entre eux seulement ?

Faut-il faire dépendre cet actionnariat d'une mise en bourse du capital ? Oui  Non

## → COMMENT REpondre

Vous pouvez répondre à nos questions brièvement en cochant une case, ou plus longuement et très librement. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions. Certaines sont assez techniques et vous pouvez ne pas avoir d'avis sur l'une ou l'autre.

Nous vous suggérons aussi de répondre à plusieurs d'entre elles. En effet, notre démarche n'est pas celle d'un sondage. Nous souhaitons largement vous consulter. Cette enquête peut-être pour vous l'occasion de discussion en famille ou entre amis et vous pouvez nous répondre ensemble.

Si sur les sujets que nous abordons, des articles ou des ouvrages ont retenu votre attention, n'hésitez pas à nous en faire part. Ne cherchez pas à rédiger ou à trop formaliser vos réponses. Le style télégraphique nous convient. En revanche, merci d'être lisible si vous répondez de manière manuscrite. Les réponses sont à expédier à :

Fondation de service politique, Service réponse - Boîte n° 3 - 5, rue du Général Clergerie 75116 Paris, ou par mail à : [enquete@libertepolitique.com](mailto:enquete@libertepolitique.com)

Bien entendu nous vous rendrons compte de cette consultation sur le site de la Fondation : [www.libertepolitique.com](http://www.libertepolitique.com) et dans la revue *Liberté politique*.



## Note d'Action n°13

DE L'ASSOCIATION POUR LA FONDATION DE SERVICE POLITIQUE

Décembre 2005 - 83, rue Saint-Dominique - 75007 Paris  
 Directeur de Publication : Francis Jubert  
 Réalisation : Elision Communication  
 Photos : AFSP et DR.

Conformément à la loi informatique et libertés du n°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à la transmission éventuelle de vos données en nous écrivant.